

## Chapitre 15



# L'influence des étapes de vie sur les transferts des parents aux enfants

*Maëlan Le Goff,  
Julien Navaux\* et Lionel Ragot*

### Introduction

Les transferts privés entre ménages correspondent, d'une part, à des transferts financiers composés d'aides financières régulières ou occasionnelles et de transferts de patrimoine (héritages et donations), auxquels s'ajoutent les aides en temps et en nature. En France, le volume de ces transferts est relativement conséquent : leur seule dimension financière représente 15,4 % du revenu national<sup>(1)</sup>. Le montant des héritages et des donations représente 14,5 % du revenu national (Piketty, 2011), un niveau élevé en comparaison d'autres pays développés : 10 % en Allemagne (Schinke, 2012) et 8 % au Royaume-Uni (Piketty, 2013)<sup>(2)</sup>.

■ 385

La part des transferts privés dans le PIB a doublé depuis 30 ans. Ils sont majoritairement descendants (Masson, 2013). À ces transferts privés viennent s'ajouter des transferts publics entre générations (retraite, santé, éducation, dépendance), dont la part dans le PIB a également doublé mais qui sont majoritairement ascendants. Ces transferts, publics comme privés, sont bien sûr affectés par le phénomène de vieillissement démographique, tant dans leur volume que dans leur composition. Par exemple, les héritages sont reçus de plus en plus tard, malgré un rééquilibrage partiel lié aux donations (Arrondel et Masson, 2013).

Le recul de l'âge des héritiers pose la question des liens entre les transferts reçus et les besoins financiers des individus en fonction de l'âge, d'autant plus que le poids de la richesse héritée dans le patrimoine des individus croît à un rythme soutenu (Piketty, 2013). En effet, pour les jeunes générations

---

\* Julien Navaux a bénéficié du soutien du « European Research Council » pour cette étude (ERC Starting Grant DU 283953).

(1) En 2008, ces 15,4 % sont composés à hauteur de 14,5 % d'héritages et de donations (Piketty, 2011) et à 0,9 % d'aides financières régulières et occasionnelles (Navaux, 2016).

(2) Les données présentées correspondent à l'année 2010 pour le Royaume-Uni et à l'année 2009 pour l'Allemagne.

qui héritent de plus en plus tard et qui sont confrontées à une hausse importante des prix de l'immobilier depuis la fin des années 1990, l'accès à la propriété est limité, en comparaison de la situation qu'ont pu connaître leurs aînés (Arrondel et Masson, 2013). L'héritage, par définition, ne relève pas de la volonté des parents de transférer leur patrimoine à un moment particulier de la vie de leurs enfants<sup>(3)</sup>. Les héritages ne sont donc pas retenus dans notre étude. Cependant, certains événements « jalons » de la vie familiale, tels que le mariage ou la naissance d'enfants, et les événements de la vie professionnelle, comme la perte d'un emploi, peuvent nécessiter des apports d'argent plus ou moins importants. La question est alors de savoir si ces événements sont susceptibles de déclencher une solidarité familiale (financière et/ou en temps) des parents vers les enfants<sup>(4)</sup>.

L'enquête Érfi fournit des éléments sur les transferts familiaux reçus et les événements qui jalonnent la vie, ce qui permet d'approfondir cette question (section I). L'analyse de la corrélation entre les étapes de la vie et les transferts intergénérationnels peut d'abord être menée à partir d'une étude descriptive et transversale (section II). Cependant, le caractère longitudinal (dimension temporelle) de l'enquête Érfi permet, à partir d'une analyse multivariée en panel, d'étudier l'effet causal d'un événement familial ou professionnel sur la probabilité de recevoir des transferts de la part de ses parents (section III).

## I ■ Les transferts familiaux et les événements de la vie dans Érfi

386 ■

En France, plusieurs bases de données sont disponibles pour étudier la question des transferts familiaux. Les sept vagues des enquêtes Budget de famille et les cinq vagues des enquêtes Patrimoine et actifs financiers de l'Insee contiennent de nombreux éléments sur les aides financières et les transferts de patrimoine. Ces données sont complétées par les données fiscales de mutations à titre gratuit de la Direction générale des finances publiques, qui recensent les transferts de patrimoine pour quatre années. D'autres enquêtes se concentrent sur un aspect particulier de ces transferts : les transferts sur plusieurs générations (enquête Trois générations de la Cnav en 1992), les héritages (enquête Héritage Crep en 1975) ou encore les aides reçues par les étudiants du supérieur (enquêtes Conditions de vie des étudiants de l'Observatoire national de la vie étudiante, disponibles sur six vagues). Enfin, les enquêtes Emploi du temps de l'Insee donnent une vision détaillée du « carnet journalier » des individus, y compris des aides en temps.

Ces enquêtes fournissent des données sur l'ensemble des transferts intergénérationnels financiers ou en temps d'un point de vue transversal, mais ne

(3) En revanche, il existe une littérature abondante qui montre que la détention d'un patrimoine au décès n'est pas forcément accidentelle. Le fait de léguer un héritage à ses enfants peut correspondre à la volonté de les aider après son propre décès (Masson et Pestieau, 1991).

(4) Bien qu'il existe des transferts familiaux des grands-parents aux petits-enfants et des transferts ascendants, des enfants vers les parents et grands-parents, on se limite ici aux transferts descendants entre parents de ligne directe.

permettent pas de mener des analyses en panel (approche à la fois transversale et longitudinale). L'enquête TRA recense les successions de 3 000 familles sur plusieurs générations de 1800 à 1939. Toutefois, elle n'inclut aucune information sur les transferts *inter vivos* (transferts effectués du vivant). L'enquête *Survey on Health, Aging and Retirement in Europe* (SHARE) comprend des données longitudinales sur cinq vagues et dans plusieurs pays européens à propos des transferts réalisés du vivant. Bien que l'échantillon global soit très important, avec 18 742 observations en panel sur les deux premières vagues, la base ne contient que 1 999 observations dans le cas de la France. En outre, dans cette enquête, les répondants ont tous 50 ans et plus.

L'enquête Érfi est composée d'une base longitudinale conséquente sur la France métropolitaine, comprenant 10 079 observations en 2005, 6 534 en 2008 et 5 773 en 2011 (dont 5 443 ménages suivis sur ces trois vagues). Cette étude fournit des informations sur les transferts versés et reçus par les ménages, en particulier sur les aides en temps et sur leur fréquence<sup>(5)</sup>, ainsi que sur les transferts financiers et leurs montants. Au sein des transferts financiers, elle distingue les aides régulières, les aides occasionnelles, les aides exceptionnelles, que nous assimilons à des donations<sup>(6)</sup>, et les héritages (seulement pour 2005<sup>(7)</sup>), qu'ils prennent une forme monétaire ou de biens. En 2008 et 2011, les donations et les héritages ont été regroupés dans une même catégorie, « transferts exceptionnels ». Or, en se limitant aux transferts reçus par le répondant de la part de ses parents et en utilisant les variables de l'année de décès des parents biologiques, il est possible de distinguer les transferts exceptionnels qui sont des héritages et les donations<sup>(8)</sup>. Les aides en temps sont constituées d'aides pour les tâches domestiques et pour la garde des enfants du répondant par ses parents. En 2005, 1 261 ménages (13 % des

(5) La fréquence des aides en temps est uniquement disponible pour la garde d'enfants du ménage par des personnes extérieures au ménage. En revanche, la base de données ne fournit pas d'information sur le volume horaire de cette aide.

(6) Pour chaque transfert, il est demandé au répondant quelle est sa nature. Son caractère régulier, occasionnel ou exceptionnel dépend de la libre interprétation du répondant, aucune précision n'étant donnée sur la définition de chaque nature de transfert. Le fait d'assimiler les transferts exceptionnels opérés du vivant à des donations est donc une hypothèse des auteurs, justifiée par le montant particulièrement élevé de ces transferts (21 000 € en moyenne par an) par rapport aux transferts réguliers (3 600 € en moyenne par an) ou occasionnels (2 600 € en moyenne par an).

(7) En 2005, certains héritages ont été reçus d'un parent, alors que celui-ci n'était pas déclaré comme étant décédé. Cette erreur est liée au questionnaire de l'enquête. En effet, il est tout d'abord demandé au répondant s'il a reçu un transfert sans préciser sa nature et ensuite qui en est à l'origine. C'est seulement par la suite que la nature du transfert est demandée. Il est donc possible que le parent du répondant ait tout d'abord reçu un héritage et qu'il l'ait transmis au répondant par la suite. Dans ce cas, le répondant peut tout à fait avoir reçu indirectement un héritage, alors que le donateur direct est son parent toujours vivant. Nous avons donc assimilé ces héritages « indirects » à des donations.

(8) Il est probable que ces héritages intègrent des donations, car un transfert exceptionnel est identifié comme un héritage si le donateur est décédé l'année de l'enquête ou l'année précédant l'enquête. Or, il est possible que les donateurs aient réalisé une donation juste avant leur décès. La comparaison de la part des héritages dans l'ensemble des transferts exceptionnels pour chaque vague montre que les hypothèses choisies sont relativement pertinentes : dans l'échantillon, la part des héritages parmi les transferts exceptionnels représente 29 % en 2005, 26 % en 2008 et 32 % en 2011.

répondants) ont bénéficié d'au moins un transfert (financier ou en temps), 827 (13 %) en 2008 et 646 (11 %) en 2011 (tableau 1)<sup>(9)</sup>.

L'enquête présente cependant une limite pour le type d'analyse que nous souhaitons mener: pour chaque vague d'enquête (2005, 2008 et 2011), il est demandé aux ménages de déclarer seulement les transferts reçus et versés sur les douze mois qui précèdent la date de l'enquête<sup>(10)</sup>. Il manque donc deux ans d'information entre les deux premières et les deux dernières vagues.

Cette limite est toutefois compensée par la richesse de l'enquête quant aux informations fournies sur les événements familiaux et professionnels, dont on connaît la survenance avec une grande précision (mois et année) pour chaque vague d'enquête. Les événements marquants de la vie familiale qui sont recensés dans l'enquête sont: le départ du foyer parental, les emménagements en tant que locataire ou propriétaire, les mises en couple, les mariages, les séparations, les divorces et instances de divorce, le décès du conjoint, le fait d'attendre un enfant et également la naissance des enfants. Les variables portant sur les événements de la vie professionnelle proviennent notamment de *la grille professionnelle et d'éducation*, qui fournit un historique exhaustif de toutes les situations d'activité du répondant, de ses 16 ans jusqu'à la date de l'enquête<sup>(11)</sup>. Les événements étudiés sont la première activité professionnelle et le fait de devenir chômeur. Ce sont ces nombreuses informations sur les événements qui font la richesse de la base Érfi et qui

388 ■

**Tableau 1. Nombre (et %) de répondants ayant reçu au moins un transfert de leurs parents durant les douze derniers mois**

	Aides financières	Donations	Héritages	Aides en temps	Tous transferts confondus
2005	319 (3 %)	245 (2 %)	100 (1 %)	653 (6 %)	1 261 (13 %)
2008	130 (2 %)	214 (3 %)	76 (1 %)	463 (7 %)	827 (13 %)
2011	97 (2 %)	143 (2 %)	66 (1 %)	381 (7 %)	646 (11 %)

*Champ:* ensemble des répondants à l'enquête (10079 en 2005, 6534 en 2008 et 5773 en 2011). *Lecture:* en 2005, 3,2 % des répondants ont reçus une aide financière de leurs parents, soit 319 individus. *Source:* Érfi-GGS1-3, Ined-Insee, 2005-2011.

(9) La baisse du nombre de transferts est liée à l'attrition et au vieillissement du panel entre chaque vague (rappelons que les répondants de la deuxième et de la troisième vague ont tous été interrogés dès la première vague). Les aides financières sont reçues particulièrement tôt dans le cycle de vie (figure 2), ce qui se traduit par une forte baisse de leur nombre après 2005.

(10) La première question posée au répondant au sujet des transferts reçus est: « Au cours des douze derniers mois, vous-même ou votre conjoint avez-vous reçu de façon exceptionnelle, occasionnelle ou régulière de l'argent, des valeurs ou des biens, donnés par une personne extérieure à votre ménage? ».

(11) Cette grille est disponible uniquement pour la deuxième et la troisième vague de l'enquête, mais son caractère rétrospectif lors de la deuxième vague permet d'analyser les activités réalisées depuis les 16 ans du répondant. La grille de la troisième vague inclut seulement les activités réalisées depuis la dernière vague auquel le répondant a participé (2005 ou 2008 selon les répondants, cf. chapitre 1). Il est donc nécessaire d'éliminer de l'échantillon les ménages qui n'ont pas répondu en 2008 pour étudier les événements professionnels, étant donné que nous avons besoin de connaître le parcours de la personne dans son intégralité (pour la variable portant sur la première activité professionnelle). Ce panel est utilisé dans les tableaux 2 et 3, ainsi qu'en annexe.

permettent de distinguer les effets des événements de ceux liés aux statuts (l'évènement « je viens de perdre mon emploi » *versus* le statut « je suis au chômage depuis longtemps »). Attias-Donfut et Ogg (2009), Ogg et Renaut (2013) ainsi que McGarry (2012) identifient les événements de la vie en comparant la situation des individus et des ménages entre deux vagues d'enquête. Par exemple, l'évènement « mariage » correspond à un individu qui n'est pas marié en vague  $n$ , mais qui l'est en vague  $n + 1$ . Il en résulte que les événements de la vie reposent sur une différence entre deux statuts éloignés de plusieurs années. Dans cette étude, nous allons identifier la survenance des événements avec une plus grande précision.

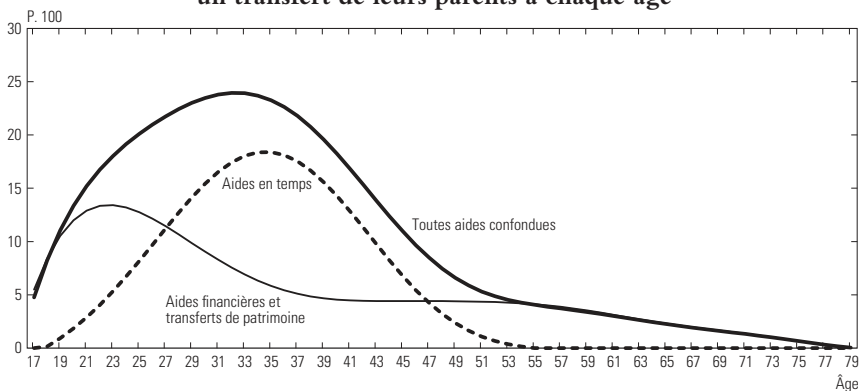
## II ■ Cycle de vie et transferts reçus : une analyse transversale

La mise en relation des événements ayant eu lieu l'année de l'enquête ou l'année précédant l'enquête<sup>(12)</sup> avec les transferts reçus durant les douze mois précédant l'enquête peut faire l'objet d'une première analyse transversale, en fonction de l'âge des individus. Le caractère longitudinal de l'enquête est exploité dans la partie suivante.

L'échantillon de 2005 étant représentatif de la population, nous avons retenu cette vague pour mener l'approche transversale. L'attrition du panel entre la première vague et les vagues suivantes ne concerne pas la population de manière uniforme (voir chapitre 2). Elle est particulièrement forte aux âges extrêmes. En outre, le panel est représentatif de la population seulement lors de la première vague de l'enquête. L'étude des bénéficiaires de transferts à chaque âge, quels que soient leur nature ou leur montant (figure 1), révèle que la part des bénéficiaires par âge croît progressivement à partir de 17 ans,

■ 389

**Figure 1. Part des répondants ayant reçu  
un transfert de leurs parents à chaque âge**



Champ : ensemble des 10 079 répondants à l'enquête (18-79 ans). Note : lissage selon la méthode polynomiale. Source : Êrfi-GGS1, Ined-Insee, 2005.

(12) Tous les événements familiaux et professionnels sont construits selon cette règle. Seules les instances de divorce correspondent à la situation du répondant à la date de l'enquête.

jusqu'à atteindre un pic de 24 % à l'âge de 32 ans, puis diminue continuellement. En outre, il apparaît que 75 % des bénéficiaires ont 40 ans ou moins<sup>(13)</sup>.

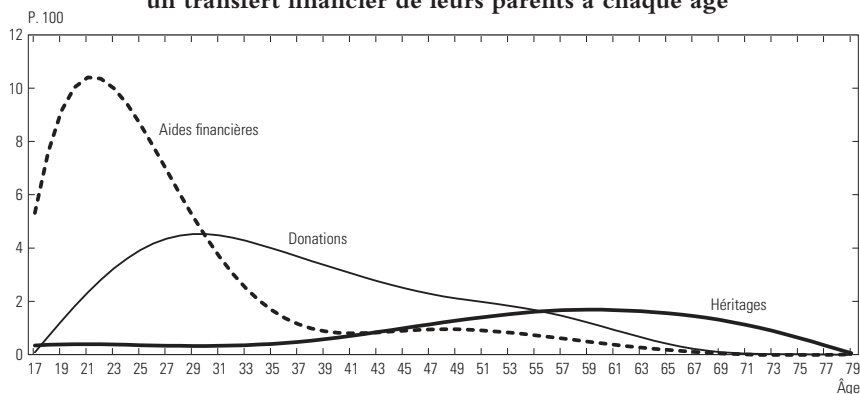
Si l'on analyse séparément les transferts financiers et les transferts en temps, on aboutit à des résultats différents. Le mode<sup>(14)</sup> des transferts financiers est de 23 ans, alors qu'il est de 35 ans pour les aides en temps (figure 1). Ce pic plus tardif pour les aides en temps s'explique par leur composition : elles intègrent les aides pour les tâches domestiques mais aussi les gardes d'enfants par les parents du répondant. Par conséquent, ces aides sont fortement corrélées avec l'âge de la maternité et de la paternité. Les transferts en temps sont donc fortement concentrés sur certains âges, avec un écart entre le premier et le dernier quartile égal à 8 ans. Les transferts financiers sont surtout concentrés chez les plus jeunes, mais la distribution est relativement étendue avec un écart interquartile de 24 ans.

La dispersion des transferts financiers en fonction de l'âge est liée à la nature différente des transferts considérés. Chaque type de transferts semble correspondre à une étape particulière de la vie. Le mode du profil de taux de donataires en fonction de l'âge est de 21 ans pour les aides financières régulières et occasionnelles, alors qu'il est de 29 ans pour les donations et de 59 ans pour les héritages (figure 2).

À l'aide des profils de taux de bénéficiaires par âge, il est possible d'identifier trois stades de la vie (figure 2) : jusqu'à 29 ans, les aides financières dominent, puis entre 30 ans et 55 ans, ce sont les donations et, enfin, ce sont

390 ■

**Figure 2. Part des répondants ayant reçu un transfert financier de leurs parents à chaque âge**



Champ : ensemble des 10079 répondants à l'enquête (18-79 ans). Note : lissage selon la méthode polynomiale. Source : Érfi-GGS1, Ined-Insee, 2005.

(13) L'application de ce même indicateur à la valeur totale des transferts financiers pour l'ensemble de la population française aboutit à des résultats significativement différents. En 2005, la population de 40 ans ou moins a reçu seulement 50 % de la valeur agrégée des transferts financiers. Cet indicateur révèle que les transferts de patrimoine représentent des montants très importants, notamment les héritages, qui sont reçus relativement tard durant le cycle de vie.

(14) Cet indicateur est équivalent au « pic » évoqué pour l'ensemble des transferts. L'âge modal, ou le mode des profils de la part des bénéficiaires de transferts à chaque âge, correspond à la valeur la plus élevée de la distribution.

les héritages à partir de 56 ans. En comparant les aides en temps avec l'ensemble des transferts financiers, les trois âges de la vie apparaissent également, même si les âges de basculement sont situés plus tôt (figure 1) : les transferts financiers dominent jusqu'à 27 ans, puis ce sont les aides en temps de 28 à 46 ans et enfin, de nouveau, les transferts financiers à partir de 47 ans.

On retrouve ces trois périodes de la vie lorsque l'on compare les âges moyens auxquels les transferts sont reçus à ceux des événements de la vie (figure 3) :

- tout d'abord, les individus vivent leur première activité professionnelle, quittent le foyer parental et se mettent en couple. C'est durant cette période qu'ils reçoivent principalement des aides financières régulières ;
- par la suite, les individus font des enfants, se marient, changent de logement (location) ou achètent un logement. À ce moment-là, ils reçoivent surtout des aides occasionnelles, des donations et des aides en temps ;
- enfin, leurs parents décèdent et ils reçoivent des héritages<sup>(15)</sup>.

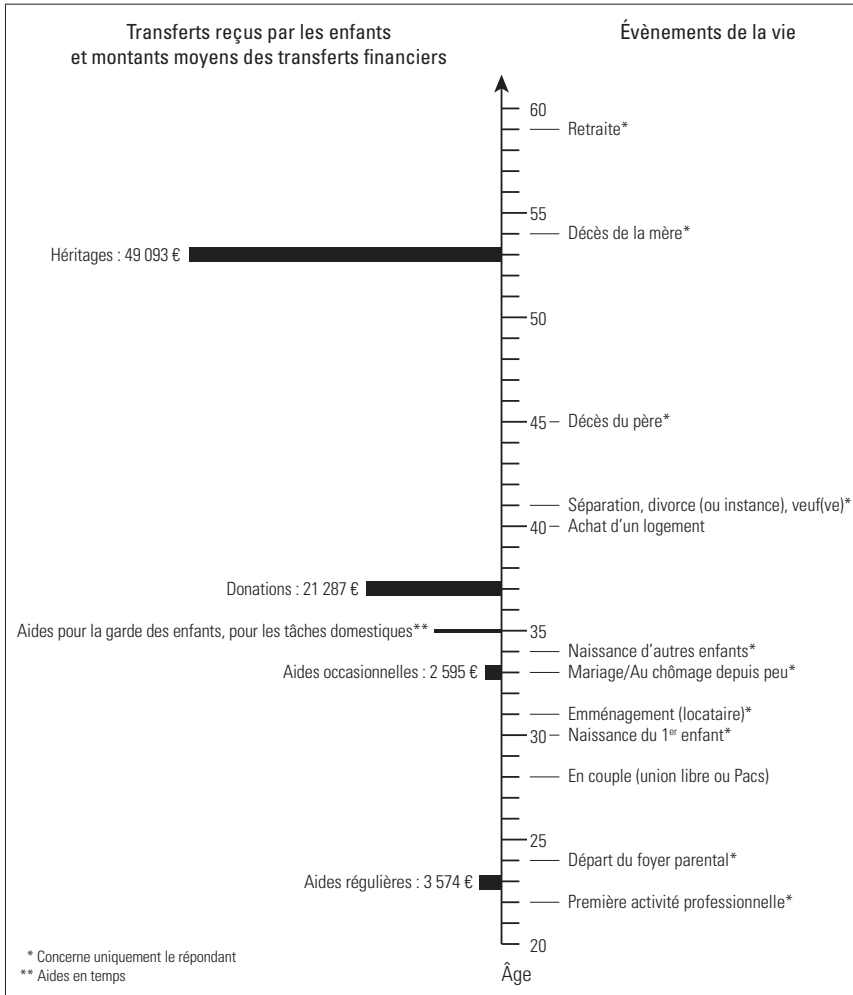
Le montant moyen des transferts financiers varie selon leur nature. Ils s'élèvent respectivement à environ 3 600 et 2 600 € par an pour les aides régulières et occasionnelles, à 21 000 € pour les donations et à 49 000 € pour les héritages. La figure 4 montre que les transferts ayant les montants les plus importants se répartissent à des âges élevés pour les héritages. Le caractère tardif de l'héritage soulève d'ailleurs la question de la concordance entre les besoins des individus et les transferts reçus. Arrondel et Masson (2013) ont montré que les héritages sont reçus à un âge auquel les individus sont déjà propriétaires et, pour la plupart, déjà retraités, c'est-à-dire à un âge où les besoins financiers sont moins importants. Les donations rééquilibrent ces transferts vers les plus jeunes, leur montant moyen étant relativement élevé. Les aides financières sont beaucoup plus faibles et perçues plus tôt.

Une première analyse des relations entre les événements et les transferts peut être obtenue en comparant les taux de donataires et les montants moyens reçus entre la population ayant vécu certains événements de la vie et la population ne les ayant pas vécus, quelle que soit l'année de l'enquête (tableau 2). Ces indicateurs sont calculés à partir d'un panel de 10 147 observations. Seuls ceux qui ont déclaré l'intégralité de leur parcours professionnel<sup>(16)</sup>, dont au moins l'un des parents est encore en vie et qui vivent sans leurs parents (dans la mesure où les transferts étudiés sont les

(15) L'âge moyen des héritiers correspond à l'âge moyen au moment du décès de la mère, c'est-à-dire, la plupart du temps, à l'âge au moment du décès du dernier parent survivant.

(16) La variable « Première activité récente » implique de connaître l'intégralité du parcours professionnel à partir de la grille professionnelle et d'éducation qui n'existe que pour les vagues de 2008 et de 2011. Or, seule la vague de 2008 donne l'intégralité du parcours professionnel du répondant. La vague de 2011 ne prend en compte que les positions occupées depuis la dernière vague d'enquête (cf. note 11). En 2005 et 2011, seuls les répondants de 2008 ont été retenus. En 2008, tous les répondants ont été retenus.

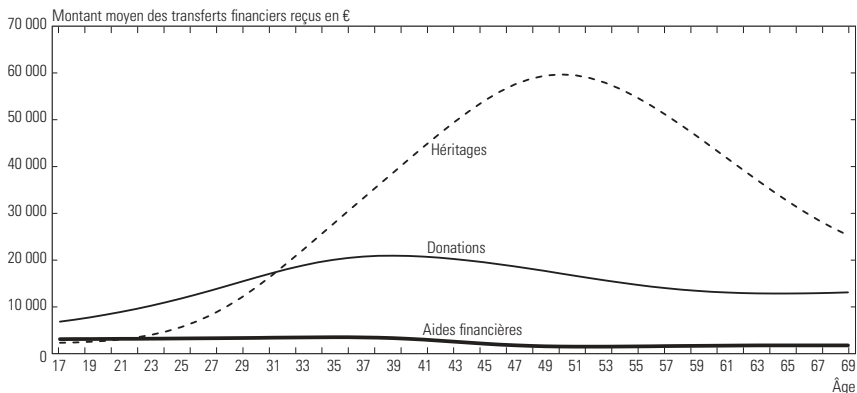
**Figure 3. Âge moyen des transferts et évènements de la vie**



392 ■

*Champ*: ensemble des 10 079 répondants à l'enquête (18-79 ans). L'âge moyen de la première activité professionnelle a été calculé à partir de la vague de 2005, mais en se limitant aux personnes qui ont répondu également en 2008, cet évènement dépendant de la grille professionnelle et d'éducation, indisponible en 2005 (cf. note 16). *Lecture*: en 2005, les répondants qui ont reçu un héritage d'un parent ou des deux parents ont 53 ans en moyenne. La valeur moyenne de ces transferts est de 49 093 s. *Source*: Érfi-GGS1, Ined-Insee, 2005.

**Figure 4. Montant moyen des transferts financiers reçus par âge (en euros)**



*Champ*: répondants ayant reçu un transfert. *Note*: lissage selon la méthode polynomiale; transferts reçus par le répondant de la part de ses parents. *Source*: Érfi-GGS1, Ined-Insee, 2005.



transferts inter-ménages) ont été retenus<sup>(17)</sup>. Cette même base sera utilisée pour l'analyse en panel menée dans la partie suivante.

Parmi la population ayant vécu au moins un évènement familial ou professionnel, 12 % ont reçu un transfert, contre seulement 6 % pour ceux qui n'ont vécu aucun de ces évènements. En distinguant chacun des évènements répertoriés, la probabilité de recevoir un transfert financier *inter vivos* est systématiquement plus élevée pour ceux qui ont connu une

**Tableau 2. Comparaison des taux de donataires et des montants moyens reçus entre ceux qui ont vécu des évènements et ceux qui n'en ont pas vécu**

Évènement	Effectifs <sup>(a)</sup>	Donataires (en %)			Montants moyens <sup>(c)</sup> (en €)	
		Ensemble <sup>(b)</sup>	Aides	Donations	Aides	Donations
Aucun évènement vécu	6726	6	2	4	4868	23759
Évènement familial ou professionnel	3421	12	6	6	3206	15902
Évènement familial	3200	12	6	7	3239	15907
<i>Logement</i>						
Départ du foyer parental	215	29	22	7	2962	3656
Emménagement récent en tant que locataire	1296	16	10	6	3157	3971
Achat récent d'un logement	731	11	2	9	4163	28200
<i>Couple</i>						
En couple depuis peu (union libre ou pacs)	738	14	7	7	2712	7980
Marié récemment	289	8	2	6	5486	9974
Séparation, divorce récent ou en instance, décès du conjoint <sup>(d)</sup>	313	12	8	5	1432	4862
<i>Naissances</i>						
Naissance du premier enfant	338	14	5	9	2500	21903
Naissance d'un autre enfant	511	8	3	5	8133	19726
Évènement professionnel	513	14	7	6	2346	8560
Première activité récente	146	21	10	11	2450	2780
Au chômage depuis peu	367	11	6	4	2281	14340
<i>Champ</i> : 10 147 observations. Individus ayant déclaré l'intégralité de leur parcours professionnel, qui vivent sans leurs parents et dont au moins un des parents est encore en vie. <i>Note</i> : transferts financiers <i>inter vivos</i> reçus par le répondant de ses parents et évènements de la vie vécus l'année de l'enquête ou l'année précédant l'enquête. <i>Légende</i> : (a) Nombre d'observations utilisées au dénominateur pour le calcul des pourcentages (nombre de répondants ayant vécu ou n'ayant pas vécu l'évènement); (b) Donations et aides financières régulières et occasionnelles; (c) Montants positifs; (d) Personnes célibataires à la date de l'enquête. Les montants d'aides ou de donations qui apparaissent en italique indiquent un montant moyen inférieur pour les individus ayant vécu l'évènement correspondant par rapport à ceux n'ayant vécu aucun évènement. <i>Source</i> : Érfi-GGS1-3, Ined-Insee, 2005-2011.						

(17) Cela se traduit par la suppression de 3885 observations, puis de 6751 observations et enfin de 432 autres. Les enquêtés qui n'ont pas répondu à toutes les questions utilisées lors de l'analyse multi-variée ne sont également pas pris en compte (1 168 observations supprimées).

période de transition familiale ou professionnelle par rapport à ceux qui n'en ont pas vécu.

En outre, la comparaison des taux de bénéficiaires d'aides financières et des taux de bénéficiaires de donations, en fonction des événements, montre que chaque nature de transfert semble répondre à des besoins différents. La probabilité de recevoir des aides financières est beaucoup plus élevée dans le cas du départ du foyer parental et de l'emménagement en tant que locataire. D'autres événements semblent plus propices aux donations (l'achat d'un logement, la naissance d'un premier enfant). La première activité récente se traduit à la fois par des taux élevés de bénéficiaires d'aides financières et des taux élevés de bénéficiaires de donations<sup>(18)</sup>.

Le montant moyen des aides financières et des donations est plus faible pour ceux ayant vécu au moins un événement familial ou professionnel (3206 € et 15902 €), par rapport à ceux qui n'en ont pas vécu (4868 € et 23759 €). Ce résultat se confirme lorsque l'on analyse chaque événement indépendamment. Aux États-Unis, McGarry (2012) a obtenu des résultats exactement opposés, quel que soit l'événement étudié. Il semblerait donc qu'en France, les transferts de montants plus élevés ne soient pas liés aux événements de la vie familiale et professionnelle. Ils seraient plutôt liés à des caractéristiques propres aux parents (niveau de revenu, période opportune pour faire une donation, etc.).

394 ■

Toutefois, quelques événements familiaux donnent lieu à des montants de transferts plus élevés par rapport à ceux qui n'ont vécu aucun événement familial ou professionnel. Les donations par exemple, sont particulièrement sensibles à l'achat d'un logement. Le montant des aides financières est plus important pour ceux qui viennent de se marier, ou lors de la naissance d'un enfant (hors aîné).

Les événements de la vie professionnelle et familiale semblent accroître la probabilité de recevoir des aides financières ou des donations, alors que le montant reçu est en moyenne moins élevé pour ceux qui ont vécu ces événements. Toutefois, il est possible que la corrélation positive entre les événements et la probabilité de recevoir un transfert soit due à l'effet de l'âge plutôt qu'à l'effet des événements. En effet, nous avons montré que les événements ont lieu à un moment particulier de la vie, ce qui se traduit par une forte corrélation avec l'âge. Dans la partie suivante, nous allons analyser l'impact de chacun de ces événements, ainsi que de l'âge des bénéficiaires, sur la probabilité de recevoir chaque nature de transfert à partir de régressions logistiques. Il sera donc possible de différencier l'impact des événements de la vie de celui de l'âge sur les transferts reçus.

(18) La variable « Première activité récente » se définit comme le fait d'avoir occupé sa première activité professionnelle pendant au moins trois mois l'année de l'enquête ou l'année précédant l'enquête.

### III ■ Cycle de vie et transferts reçus : une analyse multivariée en panel

Afin d'étudier l'effet causal des événements familiaux et professionnels sur la probabilité de recevoir au moins un transfert financier *inter vivos* en ligne directe (des parents aux enfants), nous réalisons une analyse multivariée en panel. Le modèle que nous estimons se présente sous la forme suivante :

$$T_{i,t} = c + \beta_1 X_{i,t} + \beta_2 Y_{i,t} + \beta_3 EP_{i,t} + \beta_4 EF_{i,t} + \varepsilon_{i,t}$$

La variable dépendante  $T_{i,t}$  est une variable binaire égale à 1 si le répondant a reçu au moins un transfert financier de la part de l'un de ses parents durant les douze derniers mois et 0 sinon. Parmi les variables de contrôle, nous incluons des variables relatives aux caractéristiques des parents (vecteur de variables  $X_{i,t}$ ) et aux caractéristiques du répondant et du ménage dans lequel il vit (vecteur de variables  $Y_{i,t}$ ). Nous contrôlons également pour les effets temporels en introduisant des variables muettes correspondant aux vagues des enquêtes<sup>(19)</sup>, ainsi que pour les aides financières et en patrimoine reçues aujourd'hui ou par le passé de la part d'autres personnes que les parents et pour les transferts reçus des parents par le passé. Nos variables explicatives d'intérêt sont celles qui renseignent sur la réalisation d'événements professionnels (inclues dans le vecteur  $EP_{i,t}$ ) et familiaux (inclues dans le vecteur  $EF_{i,t}$ ). Ces variables sont également des variables binaires, prenant la valeur de 1 si un événement donné s'est produit l'année de l'enquête ou l'année précédant l'enquête. Nous avons gardé dans notre échantillon uniquement les individus ayant répondu aux trois vagues, qui ont au moins un parent vivant et qui ne vivent avec aucun de leurs parents. Nous disposons ainsi d'un échantillon global de 10 147 observations pour 4 201 individus (les individus interrogés sur les trois vagues n'ayant pas tous répondu aux questions d'intérêt pour notre analyse à chacune des vagues).

■ 395

Notre variable dépendante étant une variable binaire, nous pouvons estimer la probabilité d'avoir reçu un transfert durant les douze mois précédant l'enquête en fonction des différentes variables de contrôle introduites dans le modèle à partir d'un estimateur *logit*. La variabilité intra-individuelle de nos variables explicatives étant faible, nous avons introduit des effets individuels aléatoires plutôt que des effets fixes<sup>(20)</sup>. Le tableau de résultats présente les odds ratios et leur niveau de significativité. Dans la mesure où la part des donataires dans l'échantillon est suffisamment faible<sup>(21)</sup>, nous pouvons interpréter les odds ratios, dans le cas d'une variable explicative

(19) L'introduction de ces variables permet de contrôler pour les événements qui varient dans le temps, mais pas entre les individus. Par exemple, l'effet de l'introduction des « donations Sarkozy » avec la loi TEPA du 21 août 2007 est pris en compte dans les estimations à travers ces variables temporelles.

(20) La validité de l'utilisation des effets aléatoires a été confirmée par un test d'Hausman.

(21) La part de bénéficiaires d'aides financières est de 3,4 % dans notre échantillon. Elle est de 4,7 % pour les donations et de 12,3 % pour les aides en temps (annexe), ce qui est acceptable au regard du seuil de 10 % habituellement retenu dans la littérature (Kohlmann et Schmidt, 2008).

**Tableau 3. Effets des évènements professionnels et familiaux sur la probabilité de recevoir un transfert: résultats des estimations en logit (odds ratios)**

	Aide financière (1)	Donation (2)	Aide en temps (3)
<i>Fréquence des contacts</i>			
Un seul ou aucun contact annuel	0,52	0,52**	0,02***
Plusieurs	Réf.	Réf.	Réf.
<i>Diplôme du père</i>			
Sans diplôme	Réf.	Réf.	Réf.
CEP	1,33	1,17	1,30
Inférieur au baccalauréat	1,04	1,28	1,15
Baccalauréat	3,00***	2,31***	0,80
1 <sup>er</sup> cycle universitaire	1,74*	1,59**	0,76
2 <sup>nd</sup> cycle universitaire	2,68**	2,37***	0,63
3 <sup>e</sup> cycle universitaire	4,06***	2,07**	0,54
Âge	0,88**	0,96	1,90***
Âge <sup>2</sup>	1,00*	1,00	0,99***
<i>Sexe</i>			
Femme	Réf.	Réf.	Réf.
Homme	0,61***	0,82*	0,55***
<i>Nombre de frères et sœurs</i>			
	0,73***	0,79***	0,77***
<i>Revenu du ménage (log)</i>			
	0,81***	1,10	0,97
<i>Épargne en fin de mois</i>			
Oui	0,67***	1,02	0,97
Non	Réf.	Réf.	Réf.
<i>Aides financières reçues des parents lors des précédentes vagues</i>			
Oui	1,15	3,35***	1,27
Non	Réf.	Réf.	Réf.
<i>Transferts de patrimoine reçus des parents lors des précédentes vagues</i>			
Oui	2,99***	0,81	0,62**
Non	Réf.	Réf.	Réf.
<i>Autres aides financières reçues d'autres personnes</i>			
Oui	5,81***	0,82	1,20
Non	Réf.	Réf.	Réf.
<i>Autres transferts de patrimoine reçus d'autres personnes</i>			
Oui	0,65*	2,15***	0,95
Non	Réf.	Réf.	Réf.
<i>Autres aides familiales en temps</i>			
Oui			0,99
Non			Réf.
<i>Aide en temps rémunérée<sup>(a)</sup></i>			
Oui			1,94***
Non			Réf.

Tableau 3. suite

	Aide financière (1)	Donation (2)	Aide en temps (3)
<i>Départ du foyer parental</i>			
Depuis longtemps	Réf.	Réf.	Réf.
Récent	1,45	1,06	1,20
<i>Logement</i>			
Propriétaire depuis longtemps	Réf.	Réf.	Réf.
Achat récent d'un logement	0,61	1,47**	0,81
Locataire, dans le même logement depuis longtemps	1,09	0,56***	0,79
Locataire, emménagement récent	1,44	0,78	0,65**
<i>Situation de couple</i>			
Marié depuis longtemps	Réf.	Réf.	Réf.
Marié récemment	0,53	1,07	0,82
En couple depuis longtemps (union libre ou pacs)	1,59**	1,18	1,31*
En couple depuis peu (union libre ou pacs)	1,33	1,25	0,65*
Célibataire - n'a jamais vécu en couple	1,69*	1,25	0,97
Célibataire - pas de séparation, de divorce, d'instance de divorce ou de veuvage récemment	2,31***	1,73**	1,41
Célibataire - séparation, divorce, instance de divorce ou veuf récemment	2,19**	1,26	1,30
<i>Naissances</i>			
Aucune naissance récente	Réf.	Réf.	Réf.
Naissance du premier enfant	1,11	1,18	2,69***
Naissance d'un autre enfant	1,12	0,85	1,14
<i>Nombre d'enfants cohabitants</i>			
			2,23***
<i>Activité du répondant</i>			
Étudiant	5,17***	0,74	0,83
Première activité récente	1,40	1,09	0,81
En activité depuis longtemps	Réf.	Réf.	Réf.
Chômeur depuis plus d'un an	0,53	0,38	0,26**
Au chômage depuis peu	1,78*	0,96	0,97
Inactif	1,13	1,01	0,47***
<i>Activité du conjoint</i>			
En activité			Réf.
Conjoint au foyer			0,27***
Conjoint au chômage ou retraité			0,59*
Nombre d'observations	10 147	10 147	10 147
Nombre d'individus	4 201	4 201	4 201
Log de vraisemblance	- 1 124,46	- 1 769,43	- 2 691,95
<p><i>Champ</i>: 10 147 observations. Individus ayant déclaré l'intégralité de leur parcours professionnel, qui vivent sans leurs parents et dont au moins un des parents est encore en vie. <i>Légende</i>: (a) Recours à un intervenant professionnel pour la garde des enfants ou pour les tâches domestiques. <i>Réf.</i> = situation de référence; *** = significatif à 1 %; ** = à 5 %; * = à 10 %; sans * = non significatif. <i>Lecture</i>: la probabilité de recevoir une donation est 1,47 fois plus élevée pour les répondants ayant acheté leur logement récemment par rapport aux répondants qui sont propriétaires de leur logement depuis longtemps. <i>Source</i>: Érfi-GGS1-3, Ined-Insee, 2005-2011.</p>			

qualitative binaire, comme le rapport des probabilités de recevoir un transfert pour ceux qui possèdent une certaine caractéristique relativement à ceux qui ne la possèdent pas. Dans ce cas, un odds ratio supérieur à 1 indique que la probabilité de recevoir un transfert est plus élevée si l'individu présente la caractéristique considérée que s'il ne la présente pas (et inversement si le odds ratio est inférieur à 1), toutes choses égales par ailleurs. Dans le cas d'une variable explicative quantitative, un odds ratio supérieur à 1 indique que la probabilité de recevoir un transfert augmente lorsque cette variable explicative croît d'une unité, toutes choses égales par ailleurs.

Nous étudions d'abord l'effet des événements sur la probabilité de recevoir un transfert financier (colonnes 1 et 2 du tableau 3). Les résultats de l'estimation en *logit* indiquent que les déterminants des transferts intergénérationnels traditionnellement mis en évidence dans la littérature ont bien l'effet escompté. En effet, la probabilité de recevoir un transfert financier augmente avec le niveau d'éducation des parents du répondant, qui est aussi une approximation du revenu dont ils disposent (McGarry, 2012; Wolff, 2012), mais n'a aucun effet sur les transferts en temps. Le nombre de frères et sœurs et le fait d'être un homme affectent négativement la probabilité de recevoir un transfert, résultats qui sont en accord avec ceux obtenus par McGarry (2012). Le revenu du répondant affecte négativement la probabilité de recevoir une aide financière, mais n'a pas d'impact significatif sur le fait de recevoir une donation (Arrondel et Wolff, 1998).

398 ■

Par ailleurs, les résultats économétriques sont sensiblement différents de l'analyse descriptive présentée en deuxième partie, puisqu'aucun des événements mis en avant lors de l'analyse descriptive n'est significatif pour les aides financières. Seul l'effet de l'achat du logement sur la réception d'une donation est en accord avec l'analyse descriptive.

Les estimations économétriques révèlent cependant un effet significatif de plusieurs autres événements et montrent que chaque type de transferts exerce une fonction particulière de la solidarité familiale. Ainsi, la probabilité de recevoir une aide financière augmente lorsque les individus sont étudiants, lorsqu'ils perdent leur emploi et lorsqu'ils se retrouvent seuls suite à une séparation, un divorce ou au décès du conjoint. Le fait d'être étudiant est particulièrement déterminant pour les aides financières reçues, puisque la probabilité de recevoir une aide financière est 5,2 fois plus élevée pour les étudiants par rapport aux personnes qui sont en activité depuis longtemps. Les répondants qui perdent leur emploi ont 1,8 fois plus de chances de recevoir une aide financière, alors que le fait d'être au chômage depuis longtemps n'a pas d'effet significatif sur la réception d'aides financières. La solidarité parentale aurait donc pour rôle de verser une allocation temporaire avant l'ouverture des droits au chômage et d'amortir le choc lié à la diminution du niveau de vie<sup>(22)</sup>. Les donations, elles, viennent exclusivement en

(22) En France, le taux de remplacement initial, qui correspond au rapport entre le montant du dernier revenu d'activité et le montant de la première allocation chômage, se situe entre 57 % et 75 % en 2005 (OECD Tax-Benefit Models).

soutien lors d'un achat immobilier (en France, les liens entre les donations et la propriété immobilière ont notamment été mis en évidence par Attias-Donfut et Wolff, 2005 ; 2007, et par Arrondel, Garbinti et Masson, 2014<sup>(23)</sup>). La probabilité de recevoir une donation est près de 1,5 fois plus élevée pour les répondants qui ont acheté un logement récemment par rapport à ceux qui sont propriétaires depuis longtemps.

En outre, on remarque que ni les donations ni les aides financières ne semblent réagir à la naissance d'enfants. En effet, d'après la colonne 3, la naissance du premier enfant favorise davantage la probabilité de recevoir des aides en temps de la part de ses parents (garde d'enfants et aide aux tâches domestiques) que des transferts financiers. Les répondants qui viennent d'avoir leur premier enfant ont 2,7 fois plus de chances de recevoir une aide en temps que les répondants qui n'ont pas eu d'enfant récemment.

## Conclusion

Les informations relatives aux transferts et aux évènements de la vie familiale et professionnelle fournies par l'enquête Érfi ont permis de compléter les études réalisées en France sur les liens entre les évènements vécus et les transferts intergénérationnels (Attias-Donfut et Ogg, 2009 ; Ogg et Renaut, 2013), à partir d'une analyse multivariée en panel.

Les résultats de cette étude mettent en évidence le fait que les transferts intergénérationnels *inter vivos* en ligne directe répondent aux besoins des enfants qui font suite à la survenue de certains évènements familiaux et professionnels. Par ailleurs, chaque type de transferts (aides financières, transferts de patrimoine ou aides en temps) semble répondre à des besoins spécifiques. En effet, il apparaît que les aides financières réagissent significativement au fait d'être étudiant et à une déstabilisation de la situation financière des enfants (qui peut être liée à une séparation, un divorce, au décès d'un conjoint ou à la perte d'un emploi). Les donations viennent en soutien lors d'un projet immobilier et seules les aides en temps répondent significativement à la naissance du premier enfant. Ainsi, en France, les différents types d'aides en ligne directe répondent de façon complémentaire aux besoins des enfants.

La principale limite de l'enquête Érfi réside dans le manque d'informations sur les donateurs des transferts reçus par le répondant ou encore sur les donataires de transferts versés par le répondant (comme le niveau de revenu). En raison de ce problème, qui est récurrent dans les enquêtes sur les transferts familiaux, il est impossible d'analyser simultanément l'effet des caractéristiques propres aux donateurs et aux donataires sur les transferts reçus. La solution pourrait consister à étudier séparément, à travers plusieurs

(23) Ces études portent sur l'impact causal de la réception d'un transfert de patrimoine sur l'accès à la propriété immobilière. Il ne doit pas être exclu que l'impact significatif de l'achat d'un logement corresponde en réalité à une causalité inverse, c'est-à-dire à l'impact positif de la réception d'un transfert sur la probabilité d'acheter un logement.

analyses multivariées, les déterminants (au niveau des donataires) des transferts reçus et les déterminants (au niveau des donateurs) des transferts versés.

Ce prolongement pourrait être complété par une approche comparative au niveau international grâce aux enquêtes GGS (*Generations and Gender Survey*), qui sont d'ores et déjà disponibles pour 18 autres pays sur la première vague et pour 9 pays sur la première et la deuxième vague (voir chapitre 1). Elles offrent la possibilité de mettre à jour des déterminants propres à chaque pays, comme la culture ou les transferts publics.

## ■ Références bibliographiques

ARRONDEL L., GARBINTI B., MASSON A., 2014, « Inégalités de patrimoine entre générations : les donations aident-elles les jeunes à s'installer ? », *Économie et statistique*, 472-473, p. 65-100.

ARRONDEL L., MASSON A., 2013, « Le patrimoine, un financement face au vieillissement », in Lorenzi J.-H., Xuan H. (dir.), *La France face au vieillissement, le grand défi*, Paris, Descartes et Cie, coll. « Chaire Transitions démographiques, transitions économiques », p. 517-542.

ARRONDEL L., WOLFF F.-C., 1998, « La nature des transferts *inter vivos* en France : investissements humains, aides financières et transmission du patrimoine », *Économie et prévision*, 135(4), p. 1-27.

400 ■

ATTIAS-DONFUT C., OGG J., 2009, « Évolution des transferts intergénérationnels : vers un modèle européen ? », *Retraite et société*, 58(2), p. 11-29.

ATTIAS-DONFUT C., WOLFF F.-C., 2005, « L'impact des transferts intergénérationnels reçus sur le logement », *Revue française des affaires sociales*, (4), p. 133-159.

ATTIAS-DONFUT C., WOLFF F.-C., 2007, « Les transferts intergénérationnels et la propriété du logement », in Bonvalet C., Drosso F., Benguigui F., Mai Huynh P. (dir.), *Vieillesse de la population et logement*, Paris, La Documentation française, p. 391-401.

KOHLMANN T., SCHMIDT C.-O., 2008, "When to use the odds ratio or the relative risk? ", *International Journal of Public Health*, 53(3), p. 165-167.

MASSON A., 2013, « Notre nouveau modèle social intergénérationnel », in Lorenzi J.-H., Xuan H. (dir.), *La France face au vieillissement, le grand défi*, Paris, Descartes et Cie, coll. « Chaire Transitions démographiques, Transitions économiques », p. 147-158.

MASSON A., PESTIEAU P., 1991, « Types et modèles d'héritage et leurs implications », *Économie et prévision*, 100-101(4-5), p. 73-92.

MCGARRY K., 2012, Dynamic aspects of family transfers, National Bureau of Economic Research, working paper, 18446.

NAVAUX J., 2016, Les transferts intergénérationnels en France : stabilities et ruptures des répartitions entre classes d'âge, thèse de doctorat soutenue le 25 février 2016 à l'Université Paris-Dauphine.



OGG J., RENAUT S., 2013, "Ageing and intergenerational support: the role of life course events", in Börsch-Supan A., Brandt M., Litwin H., Weber G. (eds), *Active ageing and solidarity between generations in Europe*, Berlin, De Gruyter, p. 379-389.

PIKETTY T., 2011, "On the long-run evolution of inheritance, France 1820-2050", *Quarterly Journal of Economics*, 61(3), p. 1071-1131.

PIKETTY T., 2013, *Le capital au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Seuil, coll. « Les livres du nouveau monde ».

SCHINKE C., 2012, "Inheritance in Germany 1911 to 2009: a mortality multiplier approach", *SOEP papers on Multidisciplinary Panel Data Research*, 462.

WOLFF F.-C., 2012, « Les parents sont-ils vraiment si peu altruistes ? », *Revue économique*, 63(2), p. 315-338.

# ANNEXE

## Statistiques descriptives

Variable	Moyenne	Écart-type	Min.	Max.
Aide financière	0,034	0,181	0	1
Donation	0,047	0,211	0	1
Aide en temps	0,123	0,328	0	1
Un seul ou aucun contact annuel	0,079	0,270	0	1
CEP	0,280	0,449	0	1
Inférieur au Bac	0,238	0,426	0	1
Bac	0,071	0,257	0	1
1 <sup>er</sup> cycle universitaire	0,137	0,343	0	1
2 <sup>nd</sup> cycle universitaire	0,048	0,213	0	1
3 <sup>e</sup> cycle universitaire	0,030	0,170	0	1
Âge	41,889	11,337	17	83
Âge <sup>2</sup>	1 883,180	992,916	289	6 889
Sexe masculin	0,412	0,492	0	1
Nombre de frères et sœurs	2,406	1,947	0	29
Revenu du ménage (log)	7,777	0,989	0	14,511
Épargne en fin de mois	0,549	0,498	0	1
Aides financières reçues des parents lors des précédentes vagues	0,033	0,178	0	1
Transferts de patrimoine reçus des parents lors des précédentes vagues	0,046	0,209	0	1
Autres aides financières reçues d'autres personnes	0,041	0,199	0	1
Autres transferts de patrimoine reçus d'autres personnes	0,103	0,304	0	1
Autres aides familiales en temps	0,094	0,292	0	1
Aide en temps rémunérée	0,254	0,435	0	1
Départ récent du foyer parental	0,021	0,144	0	1
Achat récent d'un logement	0,072	0,259	0	1
Locataire - Dans le même logement depuis longtemps	0,251	0,434	0	1
Locataire - Emménagement récent	0,128	0,334	0	1
Marié récemment	0,028	0,166	0	1
En couple depuis longtemps (union libre ou pacs)	0,213	0,410	0	1
En couple depuis peu (union libre ou pacs)	0,073	0,260	0	1
Célibataire - n'a jamais vécu en couple	0,061	0,239	0	1
Célibataire - pas de séparation, de divorce, d'instance de divorce ou de veuvage récemment	0,100	0,301	0	1
Célibataire - séparation, divorce, instance de divorce ou veuf récemment	0,031	0,173	0	1
Répondant ou conjoint enceinte	0,029	0,167	0	1
Naissance du premier enfant	0,033	0,179	0	1
Naissance d'un autre enfant	0,050	0,219	0	1
Nombre d'enfants cohabitants	1,068	1,131	0	12
Étudiant	0,025	0,157	0	1
Première activité récente	0,014	0,119	0	1
Au chômage depuis longtemps	0,016	0,127	0	1
Au chômage depuis peu	0,036	0,187	0	1
Inactif	0,134	0,341	0	1
Conjoint au foyer	0,037	0,188	0	1
Conjoint au chômage ou retraité	0,102	0,303	0	1

*Champ* : 10 147 observations. Individus ayant déclaré l'intégralité de leur parcours professionnel, qui vivent sans leurs parents et dont au moins un des parents est encore en vie. *Source* : Érfi-GGS1-3, Ined-Insee, 2005-2011.